

Montréal, 18 octobre 2021

**Par courriel : [partenaires@mtess.gouv.qc.ca](mailto:partenaires@mtess.gouv.qc.ca)  
[ministre@mtess.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mtess.gouv.qc.ca)**

Madame Audrey Murray  
Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)  
Présidente  
800, rue du Square-Victoria, 28e étage  
Case postale 100  
Montréal (Québec) H4Z 1B7

Monsieur Jean Boulet  
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration suppléant  
Ministre responsable de la région de la Mauricie  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
425, rue Jacques-Parizeau  
4e étage  
Québec (Québec) G1R 4Z1

**Objet : Révision des programmes de techniques administratives et de techniques de bureautique**

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous faire part de nos vives inquiétudes et demander votre soutien de même que votre concours afin d'obtenir du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) une nouvelle révision des programmes de Techniques de bureautique, de Techniques de comptabilité et de gestion, et de Gestion de commerces plutôt que la mise en place de l'actuel projet : l'abolition et la fusion des trois programmes en un seul, soit *Techniques de l'administration*.

En effet, depuis février 2019, le Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT) travaille à une nouvelle offre de formation visant la fonction de travail de technicien en administration dit polyvalent. Cette « polyvalence » rendra difficile la reconnaissance des compétences et des fonctions de travail correspondant au diplôme : on passe de cinq profils distincts et très différents les uns des autres à un seul programme générique. Pourtant, le marché du travail recherche du personnel plus spécialisé qui maîtrise notamment des logiciels comptables précis, qui a des notions en finance, en entrepreneuriat en commerce électronique ou encore qui sait jongler adéquatement avec la réalité numérique en communication et en publicité. D'ailleurs, les enseignantes et les enseignants de ces trois DEC, au fait de ces besoins, sont à même de proposer des modifications notables à leur programme respectif afin de répondre à ces demandes. En outre, nous sommes d'avis que les PME ne peuvent amener elles-mêmes des diplômé-es généralistes à devenir spécialistes et doivent plutôt pouvoir s'appuyer sur l'excellence des formations collégiales.

L'effet du projet de fusion des trois DEC s'avérerait particulièrement important dans les régions éloignées des grands centres urbains alors que, la pénurie de main-d'œuvre y étant déjà criante, l'offre de formation ainsi réduite ne pourrait qu'être néfaste. De plus, le manque d'attrait que pourrait générer un programme « de

l'administration » général du fait de la longueur du tronc commun actuellement projeté risque d'être accompagné d'une perte de persévérance pour des étudiantes et étudiants aux profils d'entrée bien distincts. À ce titre, nous avons une crainte particulière pour la motivation des jeunes hommes actuellement inscrits en Gestion de commerces et en Techniques de comptabilité et de gestion.

Par ailleurs, l'analyse de profession<sup>1</sup> effectuée dans ce processus de révision s'avérait malheureusement imparfaite, soit parce que des partenaires du milieu n'ont pas été consultés, soit parce que la consultation était limitée au programme projeté et non à l'ensemble des possibilités de révision que pourraient connaître ces trois programmes. On fermera donc des programmes majeurs sans avoir consulté adéquatement plusieurs acteurs clefs qui embauchent ces diplômé-es.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons votre collaboration pour préserver ces trois programmes et demander que soit mis en place, pour chacun d'eux, un processus d'actualisation prévoyant la participation du plus grand nombre possible d'enseignantes et d'enseignants de ces disciplines et tenant compte des réels besoins du marché du travail.

La pandémie a exacerbé la pénurie de main-d'œuvre dans bien des entreprises québécoises. Nous sommes convaincu-es que le maintien de ces trois programmes dûment révisés permettra d'attirer des candidates et des candidats de qualité, et ce, afin de remédier au manque de personnel et de contribuer aux intérêts des entreprises du Québec.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les membres de la Coalition pour le maintien des programmes Techniques de bureautique, Techniques de comptabilité et de gestion, et Gestion de commerces qui ont signé cette lettre sont :



Pierre-Alexandre Blouin, président-directeur général  
Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ)



Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

*Manuel Champagne*

Manuel Champagne, directeur général  
Détail Québec | Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de détail

*Jean-Guy Côté*

Jean-Guy Côté, directeur général  
Conseil québécois du commerce de détail (CQCD)

---

<sup>1</sup> L'analyse de profession sert à valider les compétences enseignées et celles qui sont recherchées en emploi.



Yves de Repentigny, vice-président

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (CSN)



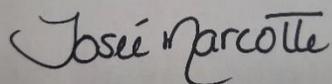
Valérie Fontaine, présidente

Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (CSQ)

*Francis Mailly, MBA*

Francis Mailly, MBA, directeur – relations gouvernementales – Québec

Conseil canadien du commerce de détail



Josée Marcotte, vice-présidente du secteur public

Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)



Micheline Rioux, trésorière

Fédération des enseignantes et des enseignants de cégep (CSQ)

*Laurence Zert*

Laurence Zert, directrice générale

Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation

- c. c. : Monsef Derraji, porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail et d'emploi
- Alexandre Leduc, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail
- Sylvain Gaudreault, porte-parole du Parti Québécois en matière de travail
- Comité consultatif jeunes